AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Allez fils, 17 [septembre 1849]

Jean-Baptiste André Godin à Allez fils, 17 [septembre 1849]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Allez frères∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (383)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Allez fils, 17 [septembre 1849], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27074

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>17 septembre 1849</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Allez frères</u>
Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

Description

RésuméGodin remet la facture de 1 019, 15 F pour son expédition du 9 septembre 1849. Il précise qu'il laisse en circulation son mandat de 844 F à échéance du 22 septembre et appliquera la remise à sa facture du 9 septembre 1849. Il avise Allez fils qu'il émet un mandat de 811,42 F, compte tenu d'une remise de 12 % sur la facture du 9 septembre 1849 et d'une remise de 10 % sur une facture du 22 août 1849. Il communique les actes d'état-civil de Guise et les noms des héritières d'un défunt, demandés par Allez fils.

Mots-clés

<u>Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures</u> "Godin", Information

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAllez frères GenreNon pertinent Pays d'origineFrance ActivitéCommerce

Biographie Quincaillerie parisienne au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire ; la vente des fourneaux en fonte poli de Godin-Lemaire de Guise est un argument publicitaire dont elle se sert au milieu des années 1850. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1838. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

busis Mall. Takiet it de Depositaions des pers de st mour et chalitée we I antoin 174 A sous price de me dire par retour du warrier les prises des l'ends laminis chalitons de premier qualite desques les plus petits ichantitlens jusque 9 millimitus inviguez moi in mimo de comban de qualities vous avez de us fees for were paggirae complaint tout demande que pe parter vous faire agricy Messius mes sulutation Monsium coller file 6 14.5 pai lavantage de vous ametta cine a mon capilition de g ent selevant a /2 1019, 15 has power inthe des weatures, for laise on windahin mon manuas or for the le de 22 met for fais sulment evoit a value reflamation en devusan la remise de lette somme du montans de may the du 9 ont for dispose done our vous a 9 4" prochain de la somme de /2 611 12 Esmise 12 % due entlyte 10% remise vous revendent in ma /a 22 aun 36,10 domme agale / 1019 15 Je vous joins a la presente subint ers actes in lettet will in faire que vous marky demandes et les mems des heritates du dépen disque sely de moi pour doutres rensignments sit vous en est nuessaire agreery of m & o